Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

Épreuve E1 - Étude, préparation et suivi d’un ouvrage, Unité U10

Session 2011 • Code sujet : **04ZM09** • Durée : **4 h 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude du dossier technique d’une laiterie et d’une habitation (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2011/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2011 - 3-Sujet.pdf

1. Étude du dossier technique d’une laiterie et d’une habitation

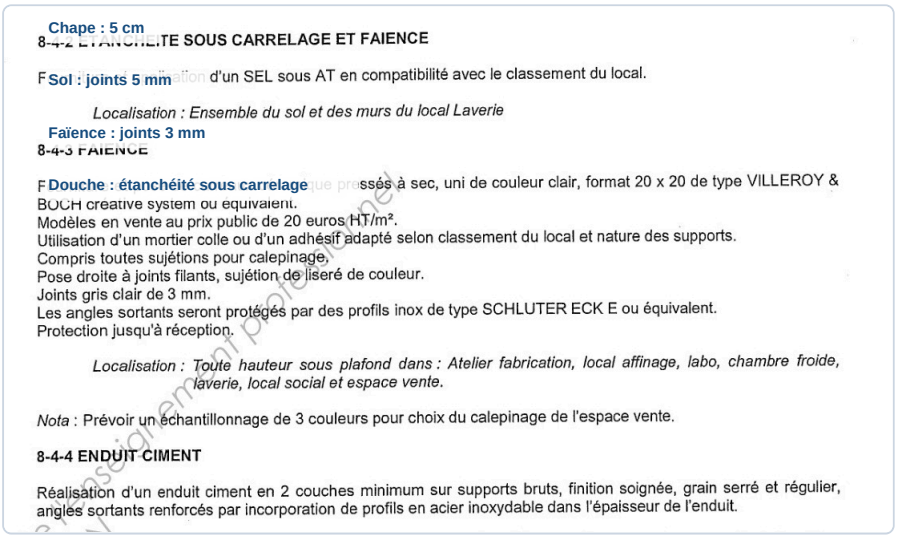
Le dossier présente le projet de construction d’une laiterie et d’une habitation, avec les prescriptions générales et les descriptions de plusieurs lots, dont les chapes, carrelages et faïences. Il comprend aussi un état des surfaces, un plan de situation et des plans cotés des niveaux, une coupe et des façades.

Prescriptions générales et descriptions des lots

Question 1. Le dossier ne comporte pas de question numérotée. Exploiter les prescriptions générales et les descriptions des lots pour repérer les dispositions utiles aux travaux de carrelage et de faïence : réception et planéité des supports, chapes, revêtements, joints, étanchéité, protections et documents de référence.

Avant la pose, le maître d’œuvre réceptionne les supports : ils doivent être propres, résistants et suffisamment plans. Sous une règle de 2 m, l’écart maximal est de 5 mm. En partie habitation, les chapes fluides prévues font 5 cm ; le RDC reçoit aussi un isolant acoustique de 50 mm et une bande périphérique résiliente de 8 mm. En douche, réaliser une pente de 1 % vers le siphon et une étanchéité sous carrelage. Les carreaux de sol ont des joints de 5 mm, à l’époxy en fromagerie ; la faïence a des joints de 3 mm. Protéger jusqu’à réception et fournir fiches techniques, plans de calepinage et notices d’entretien. Références citées : DTU 52.1, DTU 26.2/52.1 et cahiers CSTB du dossier.

Prescriptions du lot chapes, carrelage et faïence



Chape : 5 cm

8-4-2 ETANCHEITE SOUS CARRELAGE ET FAIENCE

Sol : joints 5 mm

F ... d'un SEL sous AT en compatibilité avec le classement du local.

Localisation : Ensemble du sol et des murs du local Laverie

Faïence : joints 3 mm

8-4-3 FAIENCE

Douche : étanchéité sous carrelage

F ... ssés à sec, uni de couleur clair, format 20 x 20 de type VILLEROY & BOCH creative system ou équivalent.
Modèles en vente au prix public de 20 euros HT/m².
Utilisation d'un mortier colle ou d'un adhésif adapté selon classement du local et nature des supports.
Compris toutes sujétions pour calepinage.
Pose droite à joints filants, sujétion de liseré de couleur.
Joints gris clair de 3 mm.
Les angles sortants seront protégés par des profils inox de type SCHLUTER ECK E ou équivalent.
Protection jusqu'à réception.

Localisation : Toute hauteur sous plafond dans : Atelier fabrication, local affinage, labo, chambre froide, laverie, local social et espace vente.

Nota : Prévoir un échantillonnage de 3 couleurs pour choix du calepinage de l'espace vente.

8-4-4 ENDUIT CIMENT

Réalisation d'un enduit ciment en 2 couches minimum sur supports bruts, finition soignée, grain serré et régulier, angles sortants renforcés par incorporation de profils en acier inoxydable dans l'épaisseur de l'enduit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Supports reçus : propres, résistants et plans à 5 mm maximum sous règle de 2 m. Chapes habitation de 5 cm ; joints de sol de 5 mm, faïence de 3 mm ; étanchéité en douche et protection jusqu’à réception.

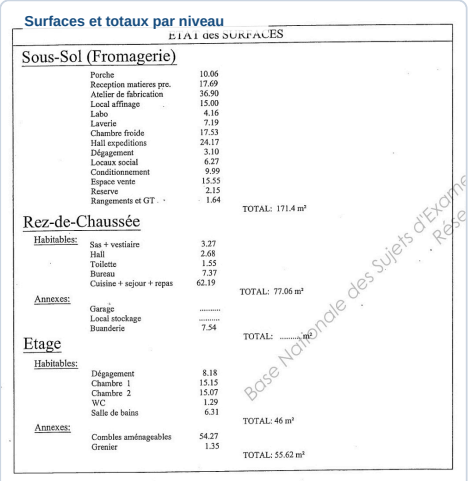
État des surfaces et plan de situation

Question 2. À partir de l'état des surfaces et du plan de situation, identifier les locaux et surfaces mentionnés, ainsi que l'implantation du projet et son environnement.

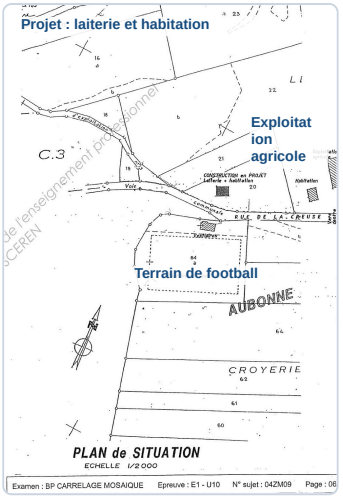
Niveau	Locaux et surfaces indiquées	Total indiqué
Sous-sol, fromagerie	Porche 10,06 ; réception matières premières 17,69 ; atelier fabrication 36,90 ; affinage 15,00 ; labo 4,16 ; laverie 7,19 ; chambre froide 17,53 ; hall expéditions 24,17 ; dégagement 3,10 ; locaux sociaux 6,27 ; conditionnement 9,99 ; espace vente 15,55 ; réserve 2,15 ; rangements et GT 1,64 m²	171,4 m²
RDC, locaux habitables	Sas et vestiaire 3,27 ; hall 2,68 ; toilette 1,55 ; bureau 7,37 ; cuisine, séjour et repas 62,19 m²	77,06 m²
Annexes RDC	Buanderie 7,54 m² ; garage et local stockage sans surface chiffrée	Non indiqué
Étage, locaux habitables	Dégagement 8,18 ; chambre 1 15,15 ; chambre 2 15,07 ; WC 1,29 ; salle de bains 6,31 m²	46 m²
Annexes étage	Combles aménageables 54,27 ; grenier 1,35 m²	55,62 m²

Le plan de situation repère le projet de la laiterie et de l'habitation au voisinage de la rue de la Creuse, d'un terrain de football et d'une exploitation agricole. Il montre aussi les parcelles et constructions voisines, ainsi que les voies et accès autour du projet. Les surfaces du tableau sont celles de l'état des surfaces ; les annexes sans total chiffré doivent rester distinguées des surfaces habitables.

État des surfaces du projet



Implantation et environnement



✓ RÉPONSE À RETENIR

Totaux indiqués : sous-sol 171,4 m² ; RDC habitable 77,06 m² ; étage habitable 46 m². Projet près de la rue de la Creuse, du terrain de football et d'une exploitation agricole.

Plans des niveaux

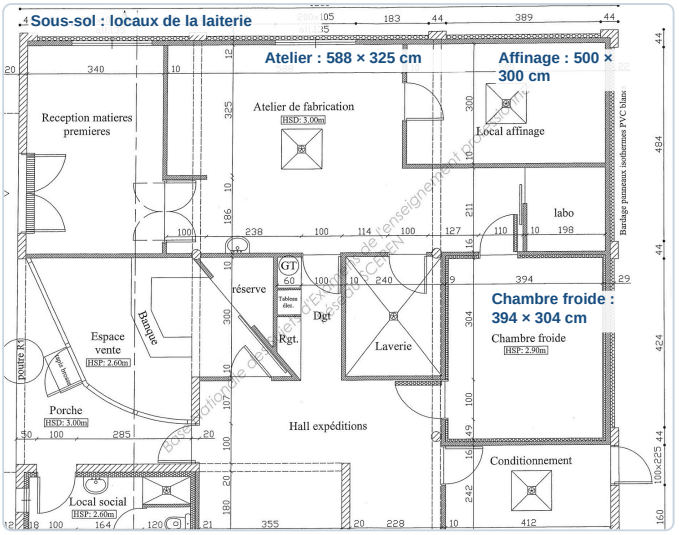
Question 3. Lire les plans cotés du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage pour repérer les locaux, leurs dimensions, les niveaux et les dispositions utiles à l'étude des revêtements.

Les plans des trois niveaux indiquent les locaux, les cloisons, les portes et les équipements, repères utiles aux limites de revêtement, au calepinage et aux découpes. Les cotes lues sont en centimètres ; les surfaces de référence restent celles de l'état des surfaces. À l'étude, coordonner les niveaux finis avec les seuils, les siphons et les appareils sanitaires.

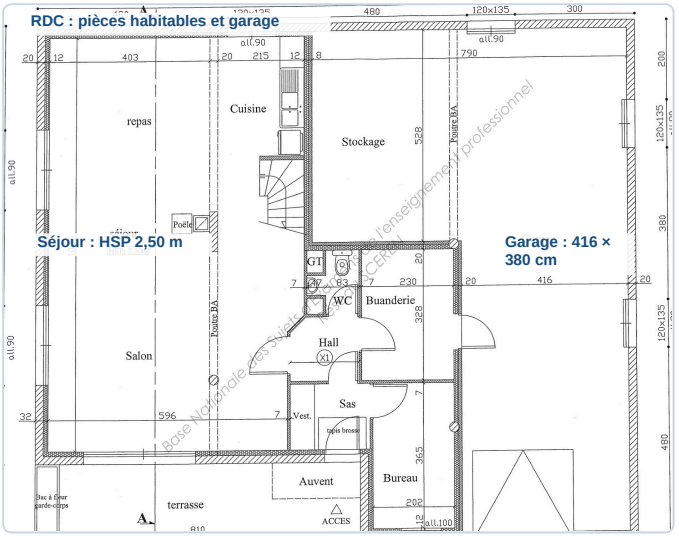
Niveau	Locaux et cotes lues	Repères de niveau ou hauteur
Sous-sol	Atelier fabrication : 588 × 325 ; local affinage : 500 × 300 ; chambre froide : 394 × 304	Atelier : HSD 3,00 m ; chambre froide : HSP 2,90 m ; espace vente et local social : HSP 2,60 m
Rez-de-chaussée	Séjour : 403 × 1036 ; garage : 416 × 380	Séjour : HSP 2,50 m
Étage	Chambre 1 : largeur 403 ; chambre 2 : largeur 415	Hauteur sous rampant indiquée : 180 cm ; HSP 2,50 m indiquée au plan

Les dimensions sont des cotes du plan et non des surfaces calculées. Les plans signalent également des cloisons, réservations, équipements sanitaires et zones sous rampant à prendre en compte pour la pose.

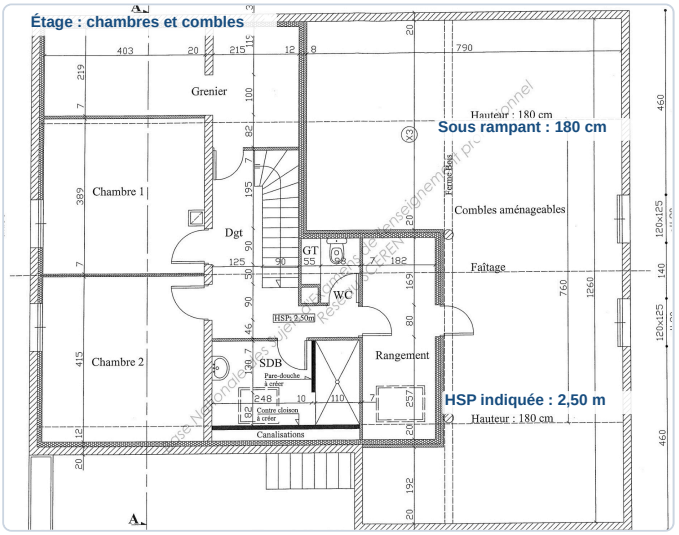
Plan du sous-sol



Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'étage



✓ RÉPONSE À RETENIR

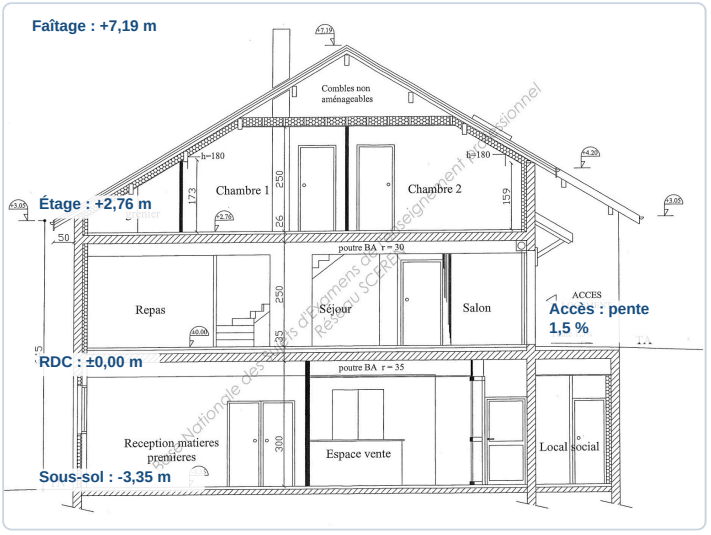
Repères : atelier 588 × 325 cm ; affinage 500 × 300 cm ; chambre froide 394 × 304 cm ; séjour 403 × 1036 cm. HSP : 3,00 m, 2,90 m, 2,60 m et 2,50 m selon les locaux ; rampant : 180 cm.

Coupe et façades

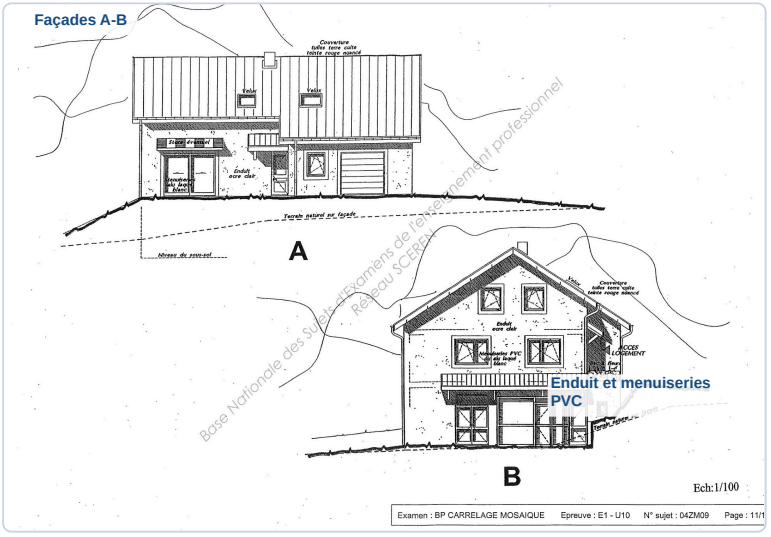
Question 4. Exploiter la coupe A-A et les façades pour repérer les niveaux, les hauteurs, les pentes et les dispositions constructives représentées dans le projet.

La coupe A-A repère les niveaux du projet : sous-sol à -3,35 m, RDC à ±0,00 m, plancher de l'étage à +2,76 m et faîtage à +7,19 m. Les repères +4,20 m et +3,05 m figurent aussi aux contours de toiture. La hauteur sous rampant indiquée est de 1,80 m. L'accès extérieur présente une pente de 1,5 % ; le terrain naturel est en pente autour du bâtiment. Les façades montrent une couverture en tuiles, des enduits grattés, des menuiseries PVC blanches et des bardages isolants. Ces indications permettent de coordonner les raccords, seuils et niveaux finis sans confondre pente d'accès et pente de toiture.

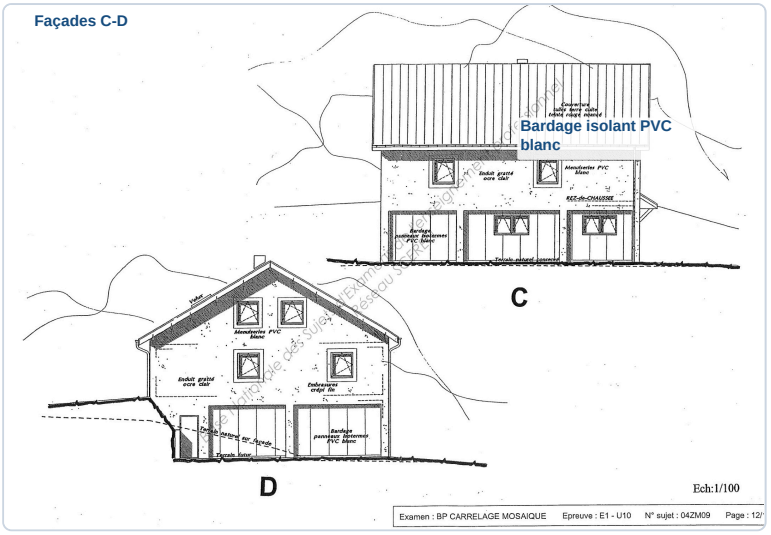
Coupe A-A : niveaux, hauteurs et pente



Façades A et B : matériaux et terrain



Façades C et D : matériaux et terrain



✓ RÉPONSE À RETENIR

Niveaux : sous-sol -3,35 m ; RDC ±0,00 m ; étage +2,76 m ; faîtage +7,19 m. Repères de toiture : +4,20 m et +3,05 m. Accès : pente 1,5 % ; sous-rampant : 1,80 m.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2011)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E1 du BP Carrelage mosaïque, session 2011, porte le sujet 04ZM09. D'une durée de 4 h 30 et de coefficient 4, elle s'appuie sur le dossier technique d'une laiterie et d'une habitation. L'étude mobilise les prescriptions des lots, les surfaces, le plan de situation et les plans cotés pour comprendre les ouvrages et préparer les travaux de carrelage.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La planéité des supports se contrôle avec une règle de 2 m : aucune différence supérieure à 5 mm ne doit apparaître.
- Le classement UPEC des revêtements de sol doit correspondre aux locaux et à leurs sollicitations, conformément aux prescriptions du dossier.
- Les joints de fractionnement sont prévus aux seuils de portes; les joints de carrelage et périphériques suivent les prescriptions du revêtement.
- Dans l'espace douche de l'étage, la chape est réalisée avec une pente de 1 % vers le siphon de sol.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les prescriptions générales des descriptions propres à chaque lot et à chaque local.
- Vérifier la réception, la propreté et la planéité des supports avant la mise en œuvre des revêtements.
- Lire les niveaux et les cotes sur le plan correspondant, puis compléter au besoin avec la coupe et les façades.
- Respecter les indications du dossier sur les classements, les pentes, les joints, l'étanchéité et les protections.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier la planéité d'un support selon ce dossier ?

Le dossier demande de contrôler la planéité avec une règle de 2 m promenée dans tous les sens. La règle ne doit faire apparaître aucune différence supérieure à 5 mm, et les supports doivent être reçus avant la pose.

Q : Comment utiliser le classement UPEC pour choisir le revêtement ?

Le classement UPEC doit être compatible avec l'usage du local. Le dossier précise que le classement des revêtements de sol doit correspondre au local le plus sollicité et mentionne aussi le classement de glissance applicable.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment répartir le temps ?

La durée indiquée sur le sujet est de 4 h 30 et son coefficient est 4. Le dossier ne donne pas de répartition officielle du temps entre les prescriptions techniques, l'état des surfaces et la lecture des plans.

Q : Le dossier fournit-il une grille de notation ou un barème par question ?

Les pages fournies présentent un dossier technique et ses documents de projet, mais pas de grille de notation ni de barème détaillé par question. Le coefficient officiel indiqué est 4; aucune pondération supplémentaire ne doit être supposée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2011/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2011 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.